

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 123

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256711>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En réponse ...

à nos appels, nous avons reçu ou allons recevoir:

I. Nouveaux abonnements et dons

Mlle B. (canton de Genève) don	Fr.	2 —
Par Mlle B. (cant. de Genève) un abonnement »		3 —
Par Mlle B. (Genève) deux abonnements »		6 —
Mme Ch. (Montreux) un abonnement »		3 05
Bibliothèque lithuanienne, un abonnement »		4 05
Par le Groupe suffragiste de Nyon, 2 abonnem. »		6 10
Mme H. (Chaux-de-Fonds) un abonnement »		3 05
Par Mlle G. (Bâle) 4 abonnements		
(montant pas encore versé)		
Mlle M. (Vevey) un abonnement »		3 —
M. L. (Genève) don »		5 —
	Fr.	35 25

Listes précédentes: » 377 75

Fr. 413 —

A soustraire: don converti en part du fonds de roulement (avec versement supplémentaire de 5 fr.) » 20 —

Fr. 393 —

Tous nos meilleurs remerciements. Nous informons ceux de nos nouveaux abonnés portés sur notre liste précédente, et qui n'ont pas encore versé le montant de leur abonnement, que nous avons alors pris la liberté de mettre à leur adresse un remboursement postal, auquel nous les prions de réserver bon accueil.

II. Reconstitution du fonds de roulement

du Mouvement Féministe

(Parts à 25 fr. l'une)

Union Féministe (Neuchâtel)	2 parts	Fr.	50
M. A. de M. (Genève)	1 part	»	25
Union des Institutrices primaires (Genève)	1 part	»	25
Mme F.-A. (Genève)	1 part	»	25
Mlle R. (Lausanne)	1 part	»	25
Association genevoise pour le Suffrage féminin	1 part	»	25
Mlle G. (Bâle)	1 part	»	25
Vereinigung für Frauenstimmrecht (Bâle)	2 parts	»	50
Mme P. (Tavannes)	1 part	»	25
Mlle A. (Genève)	1 part	»	25
Mme L.-L. (Genève)	1 part	»	25
Mme P. (Vevey)	1 part	»	25
Mme Z.-T. (Oberland bernois)	1 part	»	25
Mme Bz. (Moudon)	1 part	»	25
Mlle E. (Zurich)	1 part	»	25
Mme W. (Chaux-de-Fonds)	1 part	»	25
	18 parts	Fr.	450
Première liste	61 parts	»	1525

79 parts Fr. 1975

Nous sommes vivement encouragées par ce résultat obtenu en un mois tout juste. Evidemment — et nos lecteurs n'ont, pour s'en rendre compte, qu'à se reporter à notre article sur ce point — la somme ainsi souscrite n'est pas encore suffisante pour permettre au Mouvement de se tirer d'affaire pendant la période qui le sépare de l'époque des 1732 abonnés; mais n'est-il pas réconfortant de constater comment, de diverses parties de la Suisse, on répond à notre appel, et comment, là où les individualités ne peuvent agir pour leur compte, les Sociétés entrent alors dans la lice? Un très chaleureux merci à ces souscripteurs, dont plusieurs n'avaient pas même reçu de bulletins, et dont l'exemple entraînera, nous en sommes certaines, tous ceux qui n'ont pas encore répondu à notre circulaire.

des 2 et 3 mai. — M. Chérix (Aigle), qui séjournait en Belgique lors des élections communales de ce printemps, nous a expliqué en quelques mois la nouvelle loi électorale belge, et indiqué le résultat de la participation des femmes au scrutin: celles-ci, comme on pouvait le prévoir, se sont réparties entre tous les partis politiques. Puis, M. Eugène Couvreur, syndic et député de Vevey, parla avec chaleur des raisons qu'il a d'être féministe et nous apporta quelques impressions personnelles sur les séances du Grand Conseil où fut discuté le suffrage féminin. Si M. Couvreur est intervenu, comme il l'a fait, dans le débat, c'est qu'il a une foi entière dans la femme comme électeur et magistrat, qu'il a souvent déjà pu admirer l'intérêt que témoigne la femme à la chose publique. Mais il est frappé de la confusion faite si souvent entre le principe de l'égalité des sexes qui ne peut plus se discuter, et l'usage du droit de vote qui ne serait obligatoire pour aucune de nous. Il est blessé par notre subalternité, alors que beaucoup d'hommes ne la sentent même pas. Ceux qui nous contestent nos droits auraient voté (s'ils avaient été consultés) contre les droits de l'homme en 1789, contre le suffrage universel, contre l'abolition de l'esclavage, contre la représentation proportionnelle. Leurs arguments antiféministes sont les mêmes que ceux employés toujours contre le progrès et contre la démocratie. Les hommes veulent bien être libres, mais ne veulent pas être justes. Si nous avions dans nos parlements beaucoup de défenseurs de la trempe de M. Couvreur, nous aurions bien vite gain de cause. — M. Bressler, pasteur à Saint-Cierge, nous fit ensuite une étude très suggestive sur la mentalité de la femme de la campagne, expliquant pour quelles raisons celle-ci s'est tenue jusqu'à présent à l'écart de notre mouvement qu'elle ne comprend pas encore, n'ayant pas l'idée de réclamer des droits dont elle n'éprouve pas encore le besoin. Très conservatrice, attachée à la tradition, elle obéit sans discuter à son seigneur et maître, et n'a que des notions fort vagues sur nos revendications. Gagnons sa confiance et son cœur, apprenons à connaître sa situation, ses difficultés, intéressons-nous à son travail, montrons-lui ensuite toutes les plaies sociales contre lesquelles nous avons à lutter: ses yeux s'ouvriront alors à bien des souffrances qu'elle ignore, et elle ne nous refusera plus sa collaboration.

L. D.

A travers les Sociétés féminines

Zurich. — *Frauzentrale*. — Cette utile institution, durant l'année dernière, a vu le nombre de ses participantes s'accroître d'une centaine, dont quatre membres collectifs. Cette augmentation a été le fruit d'une propagande très active et fut d'autant mieux accueillie que chaque jour apporte des obligations nouvelles et réclame le concours de plus de forces vives. — Le *Secrétariat* était si surchargé de travail que trois aides sont maintenant adjointes à la directrice, Mlle Emmi Bloch. Il a accordé 2902 entrevues, soit 500 de plus que pendant l'exercice précédent, faisant ainsi profiter toujours plus de personnes des renseignements précieux qu'il peut fournir dans les domaines de l'assistance, de l'éducation, des offres de placement, etc., etc. Il a en particulier développé l'*orientation professionnelle* et prêté son concours à l'autorité cantonale pour organiser un service au profit de la jeunesse féminine, mettant à sa disposition le matériel très complet qu'il possède et instituant des cours pour les conseillères d'apprentissage (*Berufsberaterinnen*). — Le *Secrétariat* a aussi continué son office d'intermédiaire pour procurer des *aides volontaires*, dans différentes branches d'activité. Il a pu répondre favorablement à 478 des 483 demandes qui lui avaient été adressées. Ce résultat représente, cela va sans dire, une somme considérable de démarches et de recherches. Car il est beaucoup plus difficile de trouver des bonnes volontés disponibles depuis que la plupart des jeunes filles s'engagent de bonne heure dans un travail professionnel. Il faut être d'autant plus reconnaissant envers celles qui s'offrent gratuitement pour aider dans des ménages pauvres, pour diriger des colonies de vacances ou pour s'occuper des aveugles et des tuberculeux, sans parler des soins aux bébés, des lectures à des malades et d'autres formes de collaboration philanthropique.

En novembre dernier, le Département cantonal d'Economie publique appela la Centrale à s'occuper des *ouvrières atteintes par la crise du chômage*. C'était une occasion toute indiquée de réaliser un projet caressé depuis bien longtemps, celui de mettre enfin à leur portée un enseignement qui les préparerait à leur tâche de ménagères. Près de deux mille femmes suivirent les cours de cuisine, de couture, de raccommodage, d'économie domestique et de puériculture qui avaient lieu dans la ville de Zurich, ainsi que dans une vingtaine de communes du canton. — En avril 1920, l'*Exposition de l'œuvre de protection des nourrissons*, avait déjà offert des leçons de choses très convaincantes, bien faites pour combattre l'ignorance et l'incurie, dont les suites sont parfois irrémédiables. L'affluence des visiteurs, l'attention prêtée aux éclaircissements donnés par des personnalités compétentes, ont été très significatives de l'intérêt suscité dans le public zurichois. — Les *réunions de couture* ont eu un succès exceptionnel. Il en a été de même pour les quelques *réunions de mères de famille*, où des médecins ont exposé avec l'autorité qui leur appartient les conditions d'une alimentation rationnelle. Enfin, Zurich a bénéficié du passage de Mme Anna Lindemann, membre du ministère du Travail wurtembergeois, qui a bien voulu rendre compte à la Centrale des heureux effets de l'introduction du *suffrage féminin* dans son pays. — La *Bibliothèque* s'est enrichie de nombreux ouvrages concernant l'éducation, le droit usuel, le développement moral de l'individu, la vie de femmes célèbres et autres sujets intéressants. Le journal



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

VAUD. — L'Association cantonale vaudoise pour le Suffrage féminin a eu son assemblée générale des délégués le 29 juin, à Lausanne. Les sept groupes qui la constituent y étaient représentés et firent un bref rapport de leur activité, dont les grandes lignes sont assez semblables partout: instruction civique de la femme, propagande féministe et travail relatif au débat du Grand Conseil. Le rapport du Comité avait surtout à rendre compte des démarches entreprises au cours de l'hiver auprès des députés avant les séances du Grand Conseil